



CHBB – Centre Hippique du Bois de Boulogne

Politique Environnementale 2026

Document ISO 14001 : 2015 – A.5.2

Dans le cadre de la démarche d'amélioration de l'impact environnemental du CHBB, merci :

- de consulter ce document sur le drive
- de ne pas le télécharger et encore moins de l'imprimer

Suivi des Mises à jour

Date	Objet de la mise à jour	Auteur modification	Statut
08/07/2026	Proposition V1 de politique environnementale 2026	L POIROT-URHE	A présenter
13/07/2026	Signature politique environnementale	Présidents	Validée

Politique environnementale du CHBB

(communiquée aux salariés et adhérents de la SEP et du TCF)

Le Centre Hippique du Bois de Boulogne est engagé depuis 2023 dans une démarche environnementale, reconnue par l'obtention de la certification ISO 14001 version 2015.

La Politique Environnementale suivante donne un cadre à l'élaboration d'objectifs de performance environnementale et d'engagement d'amélioration continue.

Cette Politique Environnementale est portée par la Direction du CHBB : les Présidents, la Directrice de la SEP et le Directeur du Touring Club de France veillent à sa mise en œuvre et à l'implication de tous.

La Politique traduit les engagements fondamentaux pris par la Direction tels que la protection de l'environnement, le respect des obligations de conformité et l'amélioration continue du CHBB en termes de développement durable, en ce compris des engagements en matière de maîtrise des impacts environnementaux, de consommation durable, de maîtrise des achats et des déchets, de réduction des pollutions, de développement de nouvelles activités ainsi que de respect du Bien-Être animal, des sujets qui correspondent aux valeurs des deux associations.

Comme cette politique concerne tout le site du CHBB, le système de management environnemental mis en place vise à identifier tous les aspects environnementaux et à évaluer leurs impacts avec l'établissement d'objectifs et de cibles traduit dans un plan d'actions environnementales évalué et mis à jour annuellement.

1. Maîtriser le cycle de vie des consommables, équipements et du matériel :
 - En adoptant une politique d'achat durable et en y impliquant les parties intéressées, notamment les fournisseurs, au travers de cahiers des charges et questionnaires. Obtenir une signature de nos engagements d'au moins 60% de nos fournisseurs
 - En augmentant la part de déchets recyclés et valorisés
2. Le respect de ses obligations
 - Réaliser une veille réglementaire régulière permettant une conformité aux exigences légales et autres conformités
 - Conserver des liens étroits avec les parties prenantes dont la Mairie de Paris et répondre à leurs exigences et demandes
3. L'amélioration continue du Système de Management Environnemental
 - Impliquer l'ensemble du personnel et les directions dans l'évaluation et l'amélioration du système de management
 - Sensibiliser les cavaliers, les accompagnants et les visiteurs
 - Intégrer les valeurs et principes du CHBB à ce système de management (convivialité, respect du bien-être des poneys et chevaux, qualité de l'enseignement de l'équitation)

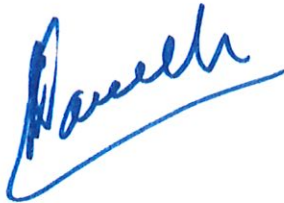
4. Réduire la consommation d'eau de ville et d'énergie de 1% annuel en adoptant des comportements responsables et en ayant un suivi rigoureux des éventuelles pannes et disfonctionnement engendrant des surconsommations
5. Poursuivre nos engagements en faveur des salariés en améliorant leur sécurité et les conditions de travail
6. Poursuivre nos engagements en faveur du Bien-être animal et toujours améliorer le Bien-Être des équidés logés au CHBB

* * * *

Président du CHBB

Président du TCF

Michel LACHKAR



Vice-Présidente CHBB

Présidente de la SEP

Valérie NOEL



